

# ***Procès-verbal du Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham***



LE 17 DÉCEMBRE 2020

PROCÈS-VERBAL d'une séance extraordinaire du conseil municipal de Brownsburg-Chatham tenue le jeudi le 17 décembre 2020, à 12 h (midi), exceptionnellement par conférence téléphonique, comme le permet l'arrêté numéro 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux.

S À laquelle sont présents :

Madame Catherine Trickey	Mairesse
Monsieur Gilles Galarneau	Siège # 1
Madame Sylvie Décosse	Siège # 3
Monsieur Antoine Laurin	Siège # 5
Monsieur Stephen Rowland	Siège # 6

Sont absents :

Monsieur André Junior Florestal	Siège # 2
Monsieur Kévin Maurice	Siège # 4

Formant le quorum requis par la Loi sous la présidence de Madame Catherine Trickey, Mairesse

Sont également présents :

M<sup>e</sup> Hervé Rivet, directeur général;  
M<sup>e</sup> Pierre-Alain Bouchard, greffier et  
Directeur du Service des finances;

## **OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE**

Le Conseil municipal, conformément aux articles 323, 325 et 338 de la *Loi sur les cités et villes*, constate et il est établi que l'avis de convocation de la séance spéciale a été signifié à tous les membres du Conseil municipal. Les membres du Conseil municipal ont signé, une renonciation à ce que l'avis leurs soient envoyés par courrier recommandé et ont reçu, au même moment, une copie de l'ordre du jour.

La séance est ouverte à 12h11 par la Mairesse, madame Catherine Trickey référant à l'ordre du jour.

## ***Procès-verbal du Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham***

Les sujets à l'ordre du jour sont les suivants :

1. Ouverture de la séance extraordinaire;
2. Déclaration de la Mairesse ;
3. Adoption de l'ordre du jour;
4. Période de questions;
5. Ajustement du congé pour la période des fêtes;
6. Séance ordinaire du conseil du mois de janvier 2021 – Détermination d'une date différente de celle prévue au calendrier;
7. Période de questions;
8. Levée de la séance extraordinaire.

### **20-12-428 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal ont pris connaissance de l'ordre du jour proposé;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Sylvie Décosse et il est résolu:

QUE l'ordre du jour soit et est adopté tel proposé.

Adoptée à l'unanimité

La période des questions est ouverte.

*Aucun citoyen n'assiste à la séance.*

### **20-12-429 AJUSTEMENT DU CONGÉ POUR LA PÉRIODE DES FÊTES**

CONSIDÉRANT l'évolution de la situation pandémique;

CONSIDÉRANT QUE depuis le 19 novembre, le gouvernement du Québec resserre les mesures afin de limiter la propagation de la COVID-19;

CONSIDÉRANT QUE l'Employeur désire appliquer des mesures de protection de la santé et le bien-être des employés et des citoyens en prolongeant le congé de la période des fêtes jusqu'au 11 janvier 2021;

## ***Procès-verbal du Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham***

CONSIDÉRANT QUE le congé régulier des fêtes pour l'administration est du 24 décembre au 2 janvier inclusivement et pour les cols bleus, les congés sont les 24, 25, 26 et 31 décembre 2020 ainsi que les 1<sup>er</sup> et 2 janvier 2021;

CONSIDÉRANT QUE l'Employeur est conscient des prestations de services des employés pendant une année remplie de défis et de différences majeures;

CONSIDÉRANT QU'en guise de reconnaissance, l'Employeur assumera la moitié des heures du prolongement du congé selon les heures normalement travaillées (administration = 21.25 hres, cols bleus = 24 hres);

CONSIDÉRANT QU'il s'agit de mesures exceptionnelles imputées à la pandémie de la COVID-19;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal ont pris connaissance du rapport de service de madame Lisa Cameron, conseillère en ressources humaines et communications.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Stephen Rowland et il est résolu :

QUE considérant que l'année 2020 fut complètement différente et que celle-ci a apporté son lot d'incertitudes et de questionnements, le conseil souhaite adopter l'ajustement du congé des fêtes tel que présenté, et ce, en guise de remerciements pour le dévouement et le professionnalisme des employés au service des citoyennes et citoyens de Brownsburg-Chatham tout au long de cette année particulière.

Adoptée à l'unanimité

20-12-430

### **SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DU MOIS DE JANVIER 2021 – DÉTERMINATION D'UNE DATE DIFFÉRENTE DE CELLE PRÉVUE AU CALENDRIER**

CONSIDÉRANT QUE, par sa résolution numéro 20-11-334 adoptée à la séance ordinaire du 3 novembre 2020, le conseil a établi le calendrier relativement à la tenue des séances ordinaires pour l'année 2021;

CONSIDÉRANT QUE la date de la séance ordinaire du mois de janvier 2021 était fixée au 12 janvier 2021;

CONSIDÉRANT QUE, selon l'article 319 de la Loi sur les cités et villes, le conseil peut décider qu'une séance ordinaire débutera au jour et à l'heure qu'il précise plutôt que conformément au calendrier.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Sylvie Décosse et il est résolu :

***Procès-verbal du Conseil municipal de la  
Ville de Brownsburg-Chatham***

QUE la séance ordinaire du mois de janvier 2021 soit tenue le 19 janvier 2021 à 19 h.

QU'un avis de ce changement soit publié conformément à l'article 320 de la Loi sur les cités et villes.

Adoptée à l'unanimité

***2<sup>e</sup> Période de questions.***

***Aucun citoyen n'assiste à la séance.***

**20-12-431 LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE**

À 12h16, il est proposé par monsieur le conseiller Antoine Laurin il est résolu :

QUE la présente séance soit levée.

Adoptée à l'unanimité

---

Catherine Trickey,  
Mairesse

---

M<sup>e</sup> Pierre-Alain Bouchard  
Greffier et directeur du  
Service juridique